

NORTH ATLANTIC COUNCIL DEPUTIES

RESTRICTEDDOCUMENT:AC/6-D/1OR. FR.23rd June, 1951WORKING GROUP ON THE REVISED NATO SECURITY SYSTEM

(Note by the Secretary)

There is attached for the attention of members of the Working Group on NATO Security copy of a memorandum addressed to the Secretariat by the Belgian Delegation.

(Signed) L.M. Peart

13, Belgrave Square,
London, S.W.1.

DIFFUSION RESTREINTE
AC/6-D/1

La délégation belge a fait connaître au secrétariat qu'elle serait amenée, lors de la réunion du groupe de travail chargé de l'examen du document DC 2/7, relatif au système de sécurité NATO, à formuler certaines objections à l'égard des principes de base de l'organisation du système de sécurité tels qu'ils sont exposés au paragraphe 3 de l'appendice au rapport du Comité des représentants militaires.

Ces objections visent d'une part le fait qu'aux termes du document DC 2/7 la responsabilité du contrôle de toute l'organisation de la sécurité serait confiée à un organisme exclusivement militaire subordonné au Groupe permanent. D'autre part, la délégation belge estime qu'il serait souhaitable que la composition de l'organisme chargé de la coordination de la sécurité ne soit pas limitée à des représentants des nations faisant partie du Groupe permanent.

Londres, le 22 juin 1951.